

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2002)
Heft:	3
Artikel:	Le projet du Rectangle d'Or
Autor:	Weil, Bernard
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-956957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le projet du Rectangle d'Or

24

Il réunit le Canton de Genève, la Communauté de communes du Pays-de-Gex, le Canton de Vaud, l'Aéroport international de Genève, l'Etat français, la région Rhône-Alpes, le département de l'Ain, quatre communes suisses (Bellévue, Grand-Saconnex, Vernier et Meyrin) et quatre communes françaises (Ferney, Ornex, Prévessin-Moëns et St-Génis-Pouilly), le département de Haute Savoie et la Caisse des dépôts et consignations.

Sur les différentes capacités (montage, pilotage et portage) cf A. Bourdin, adaptation des cultures professionnelles et des modes de faire, mars 1999, études et travaux de recherche du «club ville et aménagement», www.club-ville-aménagement.asso.fr

► **Bernard Weil,**
chef de projet
Tél +41 22 717 85 65
Fax +41 22 717 85 60
bernard-patrick.weil@swissonline.ch

Dans le cadre de la coopération transfrontalière franco-suisse, la région genevoise s'est lancée dans des projets urbains d'envergure nouvelle pour la Suisse. L'échelle des questions et les fortes motivations politiques de part et d'autre de la frontière ont donc abouti au lancement d'un ambitieux projet d'aménagement et de développement économique transfrontalier : le Rectangle d'Or. La phase de définition vient de s'achever et le projet entre maintenant dans un processus pré-opérationnel.

Description du projet

A l'origine, le Rectangle d'Or désignait un territoire relativement restreint situé sur la partie suisse longeant la piste de l'aéroport. Il a vu son développement accéléré durant les 20 dernières années par la réalisation d'infrastructures importantes : prolongement de l'autoroute, liaison CFF de l'aéroport, développements aéroportuaires ainsi que par l'implantation de nombreuses d'activités tertiaires et internationales. Actuellement, il est un des secteurs les plus dynamiques de l'agglomération genevoise et le second pôle d'emploi après le centre ville.

Du côté suisse, il s'agit de gérer la densification périurbaine dans un espace largement urbanisé et structuré par des voiries à grand trafic et d'assurer l'accessibilité du centre ville, et de l'aéroport. Du côté français, il faudra maîtriser l'évolution d'un territoire actuellement destiné à l'agriculture et bénéficiant d'une grande qualité paysagère, vers la réalisation d'une «edge city» connectée au reste de l'agglomération.

Dans un contexte de compétition entre les villes, l'ambition de ce projet est d'affirmer le positionnement international de Genève. Le projet vise un développement harmonieux de l'agglomération transfrontalière, permettant à Genève de respirer au-delà de ses frontières et au Pays-de-Gex de mieux structurer son évolution. L'objectif est donc de créer un pôle économique majeur clairement identifié en terme d'image et de sens, fondé sur la valorisation de la communication et des échanges internationaux et permettant des implantations bénéficiant des avantages, de la Suisse, de la France et de l'Europe. Les ambitions annoncées inscrivent donc clairement cette démarche à l'échelle des projets de territoire que l'on voit émerger depuis quelques années en Europe.

L'organisation de la maîtrise d'ouvrage et partenariats

En 2000, un comité de pilotage comprenant de nombreux partenaires publics et privés français et suisses a été mis en place. Un chef de projet a été nommé pour mener à bien la nouvelle phase d'étude et assurer le développement du projet. Une large confiance entre les partenaires publics des deux pays s'est construite aux cours de la collaboration, permettant ainsi au projet d'entrer dans une phase opérationnelle.

A l'avenir, la volonté d'associer les partenaires publics et privés dans une dynamique de partage des risques vise à permettre aux investisseurs qui prendront en charge les opérations de développement de s'engager dans le processus de décision dès l'amont et d'optimiser ainsi leur cadre d'intervention.

Actuellement, la culture helvétique sépare encore clairement les tâches relevant des missions publiques et les investissements privés. Ce projet pourrait donc constituer une occasion de faire évoluer les pratiques dans le domaine au contact des savoir-faire français.

Les résultats des études

Après les études à caractère spatial (97-99), permettant de dégager une vision de ce territoire, une nouvelle phase d'études terminée en décembre 2001 a mis l'accent sur l'opérationnalisation. Dans les grandes lignes les résultats concernent les points suivants :

Les axes stratégiques articulés autour d'activités valorisées par la communication et les échanges internationaux concernent le développement et l'accompagnement aéroportuaires, l'accueil et le renforcement des activités internationales, la recherche scientifique et les transferts de technologies en collaboration avec le CERN ainsi que le renforcement de l'attractivité du territoire.

Les réalisations permettront d'accueillir ces activités dans des locaux de qualité. Elles comprendront une première tranche d'environ 150'000m² de SHON d'ici 2010 et une deuxième de 500'000m² d'ici 2015.

Côté français, l'aménagement du territoire sera structuré autour d'un vaste espace naturel. Les périmètres des sites de réalisation devraient comprendre 400 à 600 ha à terme sur un périmètre général d'aménagement de 2500 à 3000 ha.

Le projet est articulé autour d'un concept de déplacement qui situe le Rectangle d'Or par rapport à Genève et au Pays de Gex. Il vise à faciliter les liaisons dans l'agglomération transfrontalière et à garantir l'accessibilité à long terme articulant les différents modes de déplacements.

Le respect des exigences environnementales et la préservation de la qualité du territoire seront au centre des préoccupations. Il sera nécessai-

re d'assurer un passage progressif des espaces agricoles à des espaces naturels accessibles. Les différentes composantes du projet devront être complétées par l'intégration d'enjeux conjoncturels, comme le logement. Le développement du projet nécessitera d'importants investissements en matière d'infrastructures, en traitement des déplacements et en gestion de l'environnement. Leur prise en charge devra être répartie entre les partenaires publics et privés grâce à des mécanismes qui sont encore à mettre en place.

Aujourd'hui

Les résultats de ces expertises sont actuellement en discussion. Un important processus d'ajustement technique et de validation politique est en cours afin d'aboutir d'ici la fin 2002 à un document d'orientation stratégique qui constituera le fondement de l'intervention dans le secteur. Les résultats des études ont également abouti à la nécessité de mettre en place une structure juridiquement indépendante, au service des maîtres d'ouvrage. Une société d'économie mixte locale de droit français devrait être opérationnelle en 2003. Elle réunira des partenaires publics et privés, suisses et français. Elle aura pour mission d'assurer le pilotage transfrontalier du management territorial et de la préparation opérationnelle du projet.

Evolution des savoir-faire

A l'échelle de l'agglomération genevoise, ce projet permet de stimuler de nouvelles synergies au niveau transfrontalier bien sûr, mais également à l'intérieur des administrations et avec des privés. Ceci ouvre donc des perspectives d'évolution de la pratique de l'aménagement, vers une approche plus partenariale, inspirée par les savoir-faire français. Dans le cadre de projet de ce type, on constate l'importance de la présence d'un chef de projet, capable d'articuler¹:

- capacités de montage d'opération (au niveau juridique et financier) et de management de projet, permettant d'intégrer les contraintes économiques, politiques, sociales et territoriales dans une dynamique flexible;
- capacités de pilotage permettant l'interaction entre la programmation, la conception et la mise en œuvre par un mécanisme d'aller-retour incessant entre des acteurs nombreux et aux positions diverses;
- capacités de portages: portage foncier et financier, mais aussi, la capacité à garder un cap et à le justifier aux différentes étapes du projet, portage de certaines expertises préparant en amont la commercialisation et la gestion du projet, ainsi que le portage du système d'acteurs et sa mobilisation au long de la durée du projet.

So verschieden
wie die Sitzgewohnheiten,
so persönlich sind die
Bedürfnisse
bei der beruflichen Vorsorge.

ptv

Corinne Bahr, Telefon 031 320 61 60

■ Pensionskasse der
Technischen Verbände
SIA STV BSA FSAI
Persönlich. Engagiert. Natürlich.
www.ptv.ch

terminkalender/calendrier

Auszug aus dem Kalender der VLP-ASPAN. Meldungen über Anlässe bitte direkt an das VLP-ASPAN-Sekretariat (siehe auch: www.planning.ch)/
Extrait du calendrier de VLP-ASPAN; pour annoncer des conférences s'adresser au secrétariat de VLP-ASPAN, Tel./tél. 031-380 76 76.

Datum von <i>Date</i>	Datum bis <i>Date</i>	Veranstaltungsthema <i>Thème</i>	Veranstalter <i>Organisation</i>
TERMINE JUNI 2002			
14.06.2002	15.06.2002	Generalversammlung des Schweiz. Städteverbandes «Städtetag 2002» An der Expo.02 in Biel und Murten.	Schweiz. Städteverband SSV, Florastrasse 13, 3000 Bern 6, Tel. 031 356 32 32, Fax 031 356 32 33, e-mail: info@staedteverband.ch
18.06.2002		Fließgewässer aufwerten mit planerischen Instrumenten	Praktischer Umweltschutz Schweiz Pusch, Postfach 211, 8024 Zürich, Tel. 01 267 44 11, Fax 01 267 44 14, e-mail: mail@umweltschutz.ch oder www.umweltschutz.ch
19.06.2002		Grün gegen Grün: Landschaft im Visier des Umweltschutzrechts. Ganztägiges Seminar im Landhaus Solothurn.	Vereinigung für Umweltrecht (VUR), Postfach 2430, 8026 Zürich, Tel. 01 241 76 91, Fax 01 241 79 05, e-mail: mail@vur-ade.ch oder www.vur-ade.ch
19.06.2002		Landwirtschaft, Gewässerschutz und Umweltschutz Jahrestagung im Landhaus Solothurn.	Vereinigung für Umweltrecht (VUR), Postfach 2430, 8026 Zürich, Tel. 01 241 76 91, Fax 01 241 79 05, e-mail: mail@vur-ade.ch oder www.vur-ade.ch
25.06.2002		Vollzug von Umweltaufgaben in der Gemeinde Der Kurs findet am 25. Juni und 2. Juli 2002 in Winterthur, Kulturzentrum Alte Kaserne, statt.	Praktischer Umweltschutz Schweiz Pusch, Postfach 211, 8024 Zürich, Tel. 01 267 44 11, Fax 01 267 44 14, e-mail: mail@umweltschutz.ch oder www.umweltschutz.ch
26.06.2002		LSVA - ein Jahr danach 26. Juni 2002 im Hotel Kreuz, Bern, ganztags	Detailliertes Programm beim Bundesamt für Raumentwicklung ARE: http://www.raumentwicklung.admin.ch/pdf/LSVA_Tagung_d.pdf ; Anmeldung bei Rapp AG, Basel Tel 061 335 78 28, Email christine.houmann@rapp.ch
TERMINE AUGUST 2002			
29.08.2002		VLP-ASPAN-Tagung und ordentliche Mitgliederversammlung. Thema: Raumplanung als Qualitätsmerkmal des Lebensraumes.	Schweizerische Vereinigung für Landesplanung VLP-ASPAN, Seilerstrasse 22, 3011 Bern, Tel. 031 380 76 76, Fax 031 380 76 77, e-mail: tagung@vlp-aspans.ch">tagung@vlp-aspans.ch oder www.vlp-aspans.ch
30.08.2002		Nachhaltige Entwicklung - Umsetzung auf regionaler Ebene: Regenerationspark Seeland	Interfakultäre Koordinationsstelle für Allgemeine Ökologie (IKAÖ) der Universität Bern, Falkenplatz 16, 3012 Bern, Tel. 031 631 39 85 und 031 631 39 51, Fax 031 631 87 33, e-mail: weiterbildung@ikaoe.unibe.ch oder www.ikaoe.unibe.ch

Suter • von Känel • Wild • AG

Orts- und Regionalplaner FSU sia
Baumackerstr.42 Postfach 8050 Zürich Telefon 01 315 13 90 • Fax 01 315 13 99 • info@skw.ch • www.skw.ch

Unsere Aufgaben

Unser Büro berät Gemeinden und Private in allen raumplanerischen Fragen. Zu unserem vielfältigen Aufgabenbereich gehören Orts-, Regional- und Landschaftsplänen sowie Verkehrs-, Umwelt- und Gestaltungskonzepte. Die Projektierung von kommunalen Tiefbauten wie Strassen, Kanalisation, Wasser- und Stromleitungen, wie auch das Umgestalten von öffentlichen Gewässern und baupolizeiliche Prüfungen gehören ebenfalls zu unserem Kerngeschäft.

Zur Verstärkung unseres Teams suchen wir eine(n)

CAD-Zeichnerin/CAD-Zeichner

- Mitwirken bei allgemeinen raumplanerischen Problemstellungen
- Bearbeiten von Quartier- und Gestaltungsplänen
- Projektieren von kommunalen Tiefbauten und Strassenraumgestaltungen
- Gestalten von grafisch anspruchsvollen Plänen
- Ermitteln von Kosten
- Eine abgeschlossene Lehre als Tiefbau-, Hochbau- oder Planungszeichner
- Berufliche Praxis
- Gute EDV- und CAD-Kenntnisse
- Eine vielseitige und abwechslungsreiche Tätigkeit
- Eine grosse Selbständigkeit in einem kollegialen Team
- Einen modern eingerichteten Arbeitsplatz
- Zeitgemässse Weiterbildung und Aufstiegsschancen
- Gleitende Arbeitszeit

Sie haben Freude am

Sie verfügen über

Wir bieten Ihnen

Ihre Chance

Sind Sie interessiert? Wir freuen uns auf Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen. Bei Fragen wenden Sie sich bitte an Peter von Känel oder an Alwin Suter, Tel. 01 315 13 90. Bis bald!

Suter • von Känel • Wild • AG

Orts- und Regionalplaner FSU sia
Baumackerstr.42 Postfach 8050 Zürich Telefon 01 315 13 90 • Fax 01 315 13 99 • info@skw.ch • www.skw.ch

Unsere Aufgaben

Unser Büro berät Gemeinden und Private in allen raumplanerischen Fragen. Zu unserem vielfältigen Aufgabenbereich gehören Orts-, Regional- und Landschaftsplänen sowie Verkehrs-, Umwelt- und Gestaltungskonzepte. Die Moderation von Meinungsbildungsprozessen wie auch die verständliche Illustration von Ideen gehören ebenfalls zu unserem Kerngeschäft. Zur Verstärkung unseres Teams eine(n)

Raumplanerin/Raumplaner mit architektonischem Hintergrund

- Erarbeiten von Quartier- und Gestaltungsplänen
- Entwickeln von städtebaulichen Studien
- Mitwirken an Verkehrsplanungen und anderen raumplanerischen Fragestellungen
- Präsentieren der Arbeiten und Mitwirken bei der Öffentlichkeitsarbeit
- Ein abgeschlossenes Studium (Architektur, Raumplanung, Bauingenieurwesen), eventuell eine Zusatzausbildung in Raumplanung
- Berufliche Praxis auf dem Gebiet Raumplanung
- Gute EDV- und CAD-Kenntnisse
- Verhandlungsgeschick und gute schriftliche Ausdrucksweise
- Eine vielseitige und abwechslungsreiche Tätigkeit
- Eine grosse Selbständigkeit in einem kollegialen Team
- Einen modern eingerichteten Arbeitsplatz
- Zeitgemässse Weiterbildung und Aufstiegsschancen

Sie haben Freude am

Sie verfügen über

Wir bieten Ihnen

Sind Sie interessiert? Wir freuen uns auf Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen. Bei Fragen wenden Sie sich bitte an Peter von Känel oder an Alwin Suter, Tel. 01 315 13 90. Bis bald!